

## DOSSIER DE PRESSE

Les Régions plus que jamais  
aux côtés des agriculteurs  
et des filières agricoles  
pour des exploitations  
innovantes, durables  
et qualitatives

Mars 2023





Les Régions n'ont jamais autant investi dans l'agriculture : avec des budgets propres en hausse de plus de 83% entre 2016 et 2022 (et au total plus de 2,66 Mds€ cumulés en 2022 en budgets propres, FEADER et FEAMP), elles ont amplifié leur soutien à la profession agricole, en accompagnant la transmission des exploitations et les projets d'adaptation pour une agriculture plus innovante, plus durable et aux meilleurs standards de qualité.

Les Régions exercent un véritable rôle de pilote des politiques d'agriculture et de développement rural, depuis le renforcement de leurs compétences en matière de développement économique et d'aménagement du territoire en 2015, conjugué au transfert de la gestion du Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER) en 2014.

À l'heure où les différentes crises se succèdent (pandémie, changements climatiques, guerre en Ukraine, etc.), les Régions accompagnent les innovations de la profession agricole et des industries agro-alimentaires pour une agriculture plus compétitive et plus engagée dans la transition agroécologique afin de répondre aux différents défis auxquels elle est confrontée, notamment celui de l'accès pour tous à une alimentation de qualité.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, dans le cadre de la Politique Agricole Commune (PAC) 2023-2027, les Régions ont la responsabilité de gérer et de mettre en œuvre les mesures « non-surfaciques » du second pilier de la PAC, parmi lesquelles figurent les aides en faveur du renouvellement des générations, particulièrement celle pour l'installation des jeunes agriculteurs.

Notre agriculture est confrontée à de multiples défis : les Régions sont aux côtés des agriculteurs pour les relever.

## **Loïc Chesnais-Girard**

Président de la Commission Agriculture, alimentation, forêt, pêche de Régions de France  
Président de la Région Bretagne

## **Carole Delga**

Présidente de Régions de France  
Présidente de la Région Occitanie

# Le saviez-vous ?

Les Régions accompagnent les secteurs de l'agriculture, de l'agro-alimentaire, de la forêt et de la pêche aquaculture à hauteur de 571 millions d'euros (M€) sur leur budget propre en 2022.

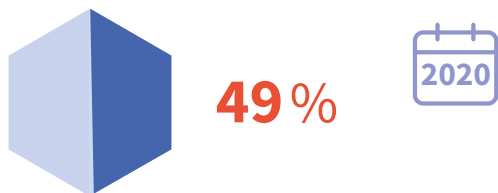
À cet effort sans précédent s'ajoutent les soutiens aux acteurs des filières agricoles et alimentaires, déployés dans le cadre des autres compétences régionales (exemples : lycées agricoles, formation des demandeurs d'emploi, accompagnement à la reprise d'exploitations agricoles, soutien à l'approvisionnement local dans les restaurants scolaires, etc.)

En cohérence avec les priorités des politiques agricoles régionales, les Régions assurent le pilotage, la mise en œuvre et la gestion d'une partie des fonds européens, en particulier le Fonds Européen pour l'Agriculture et de Développement Rural (FEADER) et le Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche (FEAMP) correspondant à près de 730 M€ par an sur la future programmation 2023-2027.

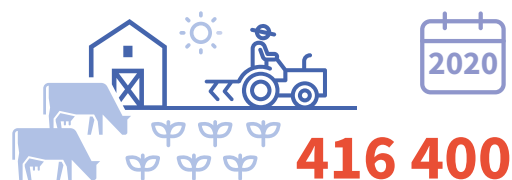
À ce titre, elles soutiennent fortement les investissements dans les exploitations agricoles, contribuent activement à leur transmission-reprise et à leur transition et adaptation face aux enjeux du changement climatique notamment.

## QUELQUES CHIFFRES

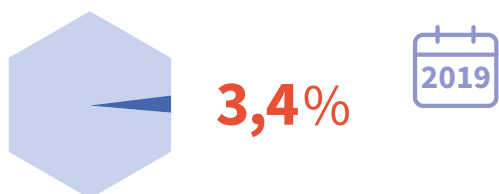
### L'AGRICULTURE DANS NOS RÉGIONS C'EST :



**PART DE L'AGRICULTURE SUR LE TERRITOIRE**



**NOMBRE D'EXPLOITATIONS AGRICOLES EN RÉGIONS**



**PART DE L'AGRICULTURE DANS LE PIB FRANÇAIS**



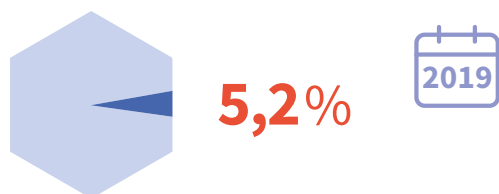
**NOMBRE DE PRODUITS AOP AGROALIMENTAIRES**



**VALEUR DE L'EXCÉDENT COMMERCIAL AGRO-ALIMENTAIRE**



**NOMBRE DE PRODUITS AOC/AOP VITICOLES** 17 AOC boissons spiritueuses  
5 cidres et poirés AOC/AOP



**PART DE L'AGRICULTURE DANS L'EMPLOI TOTAL NATIONAL**

#### SOURCES

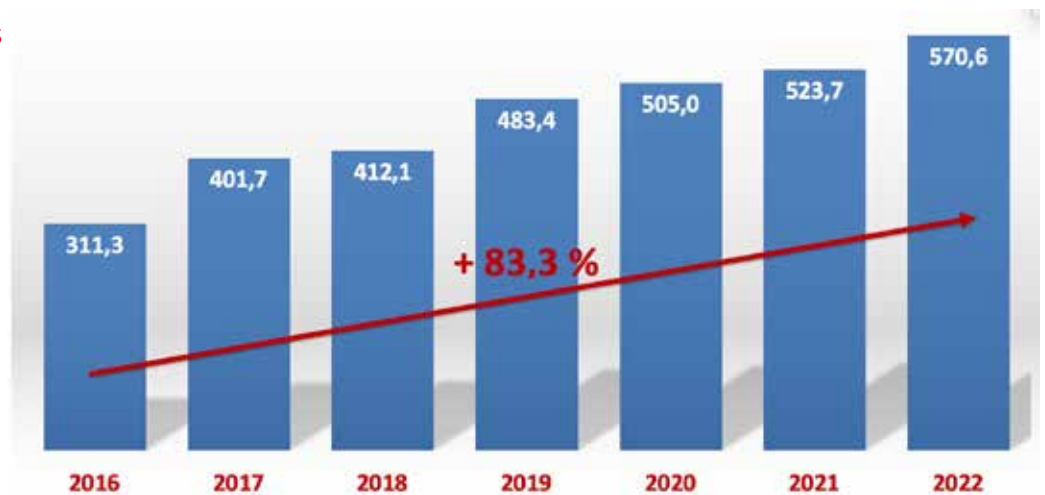
Agreste : <https://ue.delegfrance.org/l-agriculture-francaise-en-3038#nb1>  
<https://vizagreste.agriculture.gouv.fr/>

INAO : <https://www.inao.gouv.fr/Les-signes-officiels-de-la-qualite-et-de-l-origine-SIQQ/Appellation-d-origine-protégée-contrôlée-AOP-AOC>

<https://www.lafranceagricole.fr/actualites/article/768871/en-2021-lexcdent-commercial-agroalimentaire-progresse>

## L'ÉVOLUTION DES BUDGETS AGRICOLES DES RÉGIONS ENTRE 2016-2022

Évolution des dépenses régionales en faveur de l'agriculture (en M€)

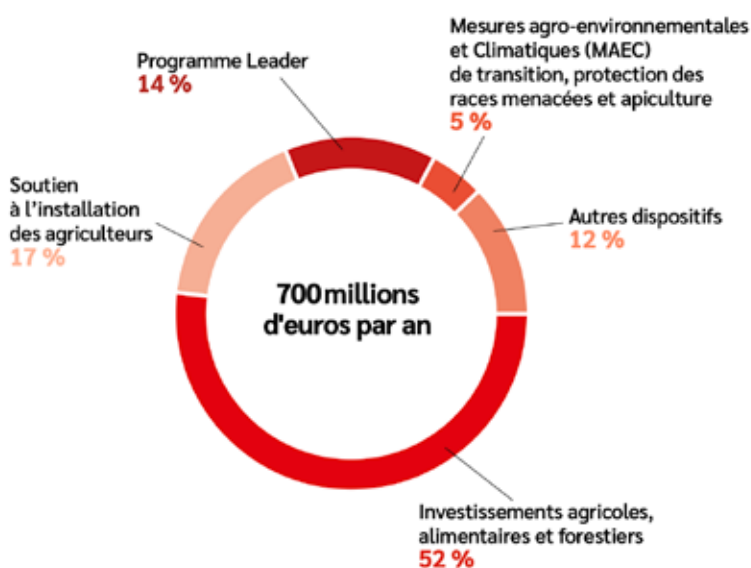


Entre 2016 et 2022, le budget des Régions en faveur de l'agriculture, de l'agro-alimentaire, de la forêt et de la pêche aquaculture a augmenté de plus de 83%, passant de 311 M€ en 2016 à 571 M€ en 2022. À ce budget, il convient d'ajouter les autres crédits déployés dans le cadre des autres compétences régionales (exemples : lycées agricoles, formation des demandeurs d'emploi, accompagnement à la reprise

d'exploitations agricoles, soutien à l'approvisionnement local dans les restaurants scolaires, etc.) ainsi que les fonds européens agricoles gérés et mis en œuvre par les Régions. Pour l'année 2022, au-delà des 571 M€ de crédits propres, les Régions gèrent également près de 2,07 Mds€ de FEADER et 25,7 M€ de FEAMP, soit au total plus de 2,66 Mds€ au bénéfice de l'agriculture, de la forêt et de la pêche pour cette seule année.

## RÉPARTITION DES BUDGETS EUROPÉENS AGRICOLES GÉRÉS PAR LES RÉGIONS

Nouvelle programmation FEADER 2023-2027



+ près de 30 M€ par an de FEAMPA

Pour la période de programmation 2023-2027, les Régions géreront les mesures dites non surfaciques du second pilier de la PAC, c'est-à-dire :

- les aides à l'installation des agriculteurs,
- le soutien aux investissements agricoles, agro-alimentaires et forestiers,
- le programme LEADER,
- des dispositifs de soutien à la coopération territoriale.

Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire et Régions de France.

Cette pleine responsabilité s'accompagnera du transfert des moyens actuellement consacrés par l'État à ces dispositifs, ce qui placera les Régions en première ligne pour renforcer la souveraineté alimentaire des territoires, tout en maintenant le cap de la transformation agroécologique nécessaire des systèmes.

Pour ce faire, les Régions disposeront d'une enveloppe annuelle minimale de 700 M€ par an sur l'ensemble de la programmation et du transfert annuel annoncé d'une enveloppe de 100 M€ de crédits de l'État.

À cela, il faut ajouter la gestion d'une partie du FEAM-PA à hauteur de 30 M€ par an environ.

## LES PRINCIPAUX AXES DE LA POLITIQUE AGRICOLE EN RÉGION

- ▶ **Renouveler les générations d'agriculteurs**
- ▶ **Accompagner la transition vers une agriculture multi-performante**
- ▶ **Soutenir les pratiques vertueuses et préserver les ressources**
- ▶ **Dynamiser les zones rurales et accompagner les projets locaux**
- ▶ **Soutenir les labels de qualité, l'innovation et l'excellence des races et des produits**

---

## EN DIRECT DE NOS RÉGIONS

### LA PREUVE PAR L'EXEMPLE

---

#### AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

### LA PRÉFÉRENCE RÉGIONALE DANS LES CANTINES DES LYCÉES

*Grâce au dispositif « La Région dans mon assiette », la Région facilite l'approvisionnement des cantines des lycées en produits locaux, issue de l'agriculture locale.*

Cela permet, d'une part, de valoriser les produits de nos agriculteurs, tout en protégeant l'environnement. Déjà, la part des produits locaux au sein des restaurants scolaires des lycées de la Région a été multipliée par 4. Elle atteint même 100% pour cer-

tains produits (viandes de bœuf et de porc, fromages à la coupe, pommes, poires, etc.). Cela permet d'offrir à nos jeunes une alimentation saine, de qualité, tout en soutenant le travail de nos producteurs.

#### + d'informations

<https://www.auvergnerhonealpes.fr/actualites/la-region-soutient-une-agriculture-moderne-et-durable>



**La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes

---

#### AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

### INVESTIR POUR LES JEUNES AGRICULTEURS

*Chaque année, la Région et les fonds européens mobilisent près de 30 millions d'euros pour accompagner les jeunes agriculteurs qui s'installent.*

La Région Auvergne-Rhône-Alpes a fait du renouvellement des générations l'une de ses priorités en matière d'agriculture. Elle est ainsi la première Ré-

gion en nombre de Dotations Jeunes Agriculteurs octroyées par an. Les DJA ont d'ailleurs été revalorisées, passant, en moyenne, de 24 000 € à 44 000 €.



**La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes



---

## BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

### TOURNESOL, LE DISPOSITIF QUI ACCOMPAGNE LES AGRICULTEURS DANS LEURS PROJETS DE RECONVERSION PROFESSIONNELLE

*Plus de 60 % des Français souhaitent changer d'orientation professionnelle. Sauf que dans certains domaines, comme dans celui de l'agriculture, c'est plus compliqué que dans d'autres.*

La Région s'est emparée du problème et propose un service intitulé « Tournesol ». Le dispositif s'adresse à tous les exploitants agricoles qui s'interrogent sur leur avenir et qui nourrissent un projet d'évolution professionnelle. Il peut être mobilisé à tout moment pour aider à construire un nouveau projet (reconversion, création d'activité, pluriactivité, etc.) ou pour sécuriser un changement de métier afin qu'il ne soit ni subi, ni facteur de précarité.

Des lieux d'accueil identifiés sont à disposition des agriculteurs. Leurs missions : faciliter l'accompagnement avec des entretiens physiques, à proximité du lieu de résidence, prodiguer des conseils et assurer un accompagnement de qualité pour construire un nouveau projet professionnel. Le service est gratuit.

#### + d'informations

<https://www.bourgognefranche-comte.fr/tournesol-le-service-qui-se-tourne-vers-les-agriculteurs>



---

## BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

### LA SYLVICULTURE\* DU DOUGLAS FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

*La Région Bourgogne-Franche-Comté a porté le projet « Douglas et changement climatique en Bourgogne » en 2020-2022, pour répondre à la forte demande de cette essence par la filière bois en France et faire face aux nombreuses incertitudes liées au changement climatique.*

#### Objectif du projet

- donner aux sylviculteurs les moyens d'évaluer les risques encourus par leurs peuplements dans la perspective du changement climatique et par les pratiques sylvicoles,
- évaluer l'effet de la fertilité des sols et de la sylviculture sur la capacité du douglas à faire face au changement climatique,
- tester et développer des sylvicultures alternatives et résilientes tant en plantation qu'en peuplement mélangé,

- procurer des outils techniques et économiques pouvant aider les gestionnaires dans leurs choix sylvicoles.

Le montant total du projet avoisine le demi-million d'euros, dont plus de 350 000 € proviennent du FEADER.

\*Sylviculture : ensemble des techniques permettant la création et l'exploitation rationnelle des forêts tout en assurant leur conservation et leur régénération.

#### + d'informations

<https://www.bourgognefranche-comte.fr/tournesol-le-service-qui-se-tourne-vers-les-agriculteurs>





## BRETAGNE LE BIEN-MANGER, MÊME AU LYCÉE !

La Région Bretagne a lancé il y a deux ans, le plan d'actions « Bien-manger dans les lycées ». Désormais, ce sont 100% des lycées publics intégrés à la démarche. L'objectif est d'atteindre un même niveau de qualité et de service dans l'ensemble des selfs des lycées bretons en s'approvisionnant davantage en produits frais de qualité. Et les résultats sont là,

quasi-conformes à ce que préconise la loi Egalim, en termes de produits labellisés ou bio.

### + d'informations

<https://www.bretagne.bzh/actions/grands-projets/bien-manger/mutation-alimentation/>



## BRETAGNE RENFORCER LE MAILLAGE BOCAGER

Avec son programme « Breizh Bocage 2 », la Région Bretagne se mobilise en faveur de l'agroéconomie et de la biodiversité sur son territoire en renforçant le maillage bocager. Par ce programme, de très nombreuses haies ont pu être plantées entre 2014 et 2023 pour protéger les sols, les cultures, les troupeaux et la

biodiversité des effets du climat. Agriculteurs et collectivités ont pu être sensibilisés sur ces questions. Le montant total du projet dépasse les 800 000 €, dont plus de 330 000 € proviennent du FEADER.



## CENTRE-VAL DE LOIRE

### CHASSE AU GASPI ET PRODUITS BIO LOCAUX DANS LES LYCÉES

*La Région a lancé les « Défis Réduc'Gaspi » pour sensibiliser les lycéens au gaspillage alimentaire.*

En novembre 2022, 27 lycées ont relevé le challenge et reçu un trophée récompensant leurs efforts. Le Président François Bonneau a également remis au lycée horticole de Blois le label « Établissement Bio

Engagé » décerné par Bio Centre. À la cantine de ce lycée, plus de 22 % des denrées proviennent de l'agriculture biologique locale.



## CENTRE - VAL DE LOIRE

### ACCOMPAGNER LES ÉLEVEURS VERS L'AUTONOMIE FOURRAGÈRE

Face aux aléas climatiques, aux enjeux sociétaux et aux coûts des matières premières, la Région Centre-Val de Loire a accompagné les éleveurs vers des modes de production autonomes et performants sur tous les plans. En effet, elle a suivi plus de 200 élevages de 2013 à 2020 pour assurer leur autonomie alimentaire grâce à son programme « Herbe & Fourrages ».

Le coût total de cette initiative avoisine les 2,2M€ dont 1,6M€ proviennent du FEADER.



## CORSE PLAN DE BASSIN D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LE DOMAINE DE L'EAU

Le climat change partout sur la planète et les conséquences qui en découlent ont bien évidemment un impact sur la mer Méditerranée, les îles qui s'y trouvent et les rivages qui la bordent.

La Corse s'engage résolument dans la lutte contre le dérèglement climatique par l'adoption de son Plan

de Bassin d'Adaptation au Changement Climatique (PBACC).



## GUADELOUPE ASSURER LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

La Région Guadeloupe a créé un Marché d'Intérêt Régional (MIR), dont l'accès est réservé aux producteurs et aux commerçants locaux. Ce marché vise à assurer la sécurité alimentaire des populations par la structuration des circuits de distribution des produits agricoles, aquacoles et alimentaires. Cette initiative illustre la volonté de la Région de soutenir des filières locales directement soumises à la concurrence des marchés internationaux.

**+ d'informations** <https://www.regionguadeloupe.fr/actualites-et-agendas/toute-lactualite-du-conseil/detail/actualites/creation-du-marche-dinteret-regional-un-projet-qui-se-concretise-pour-developper-et-promouvoir-la-categorie/economie-emploi-entreprises/#>



## GUYANE L'AIDE AU BORNAGE

L'agriculture est un axe de développement prioritaire dans l'action politique conduite par la Collectivité Territoriale de la Guyane. Plusieurs dispositifs sont mis en place sur le territoire. Par exemple, le dispositif de l'aide au Bornage permet à l'agriculteur de connaître ses limites réelles et d'obtenir son titre foncier.

**+ d'informations** <https://www.ctguyane.fr/semaine-de-lagriculture-nationale-focus-les-aides-et-dispositifs-de-la-collectivite-territoriale-de-guyane-aux-agriculteurs-et-au-monde-agricole/>



## GUYANE LE PROJET « GUYAGROFORESTERIE »

Dans le cadre du Partenariat Européen pour l'Innovation (PEI), la Collectivité territoriale de Guyane accompagne le projet « Guyagroforesterie ». Porté par Guyane Forest Initiative, ce projet vise à collecter des données sur l'agroforesterie au travers d'expérimentations dans certains éle-

vages et vergers, en vue d'informer les agriculteurs et de diffuser les pratiques d'agroforesterie.



## GRAND EST POLITIQUE AGRICOLE « AMBITION 2030 »

*Le premier volet de la politique agricole « Ambition 2030 » de la Région Grand Est porte sur l'élevage, filière incontournable du paysage agricole du Grand Est puisqu'elle concerne environ une exploitation sur trois.*

L'élevage connaît un recul très important puisque le nombre d'exploitations a baissé d'environ un tiers depuis 2010. Le cumul de plusieurs phénomènes continue de fragiliser ce secteur et laisse craindre une accélération du déclin de l'élevage dans la Région dans les prochaines années.

C'est pour rendre toute sa légitimité à ce secteur et redonner de la fierté aux éleveurs que la Région Grand Est et le réseau des Chambres d'Agricultures

se mobilisent pour construire un programme inédit d'accompagnement pour les aider à transformer leur modèle d'exploitation. Le pari est de proposer, sur trois années, un parcours à plus de 2 000 éleveurs volontaires qui bénéficieront d'un accompagnement personnalisé, favorable à l'accélération des transitions de leur exploitation : échanges entre pairs, analyse du système d'exploitation, accompagnement à l'appropriation et à la prise de recul, élaboration d'une stratégie pour tendre vers des exploitations viables, durables, vivables et tournées vers l'avenir.



## GRAND EST ÎLOTS D'AVENIR

*Pour répondre à la nécessité d'adapter les forêts (privées et publiques) du Grand Est au changement climatique à l'échéance des 50 prochaines années, la Région Grand Est et ses partenaires mettent en place tout un réseau pour tester de nouvelles essences.*

Alors que les gestionnaires et propriétaires forestiers sont démunis face aux changements climatiques, le choix des essences et des pratiques sylvicoles impacte directement toute la filière et se pose pour réussir le renouvellement et la pérennité des peuplements sylvicoles.

Les tests s'appuieront sur un réseau de sites d'environ 2 hectares chacun, répartis dans tous les types de propriétés (privées, communales ou domaniales).

Une dizaine d'essences, choisies grâce aux résultats de recherches conduites depuis plusieurs années, seront ainsi testées à grande échelle. L'utilisation des résultats contribuera à bâtir la politique de renouvellement des forêts du Grand Est dans ce contexte de changement climatique.

L'ensemble du projet comprend deux phases et coûte environ 2,7 M€, dont 1,4 M€ proviennent du FEADER et environ 350 000 € de la Région Grand Est directement.



## HAUTS-DE-FRANCE AGRONOMIE - UN PÔLE R&D AGRONOMIQUE ET AGROALIMENTAIRE DANS L'ARRAGEOIS

*En février 2023, un nouveau bâtiment du Pôle R&D Agronomique et Agroalimentaire du Grand Arras a été inauguré afin de traiter la problématique du cycle de vie des phytosanitaires, du sol à l'aliment (sols, plantes, procédés de transformation des légumes, environnement). Ce laboratoire a pour mission l'analyse des sols à l'échelle française et européenne en faveur d'une agriculture raisonnée.*

Ce grand projet structurant a pour objectif de répondre aux préoccupations régionales liées aux enjeux environnementaux actuels : transition écologique, agriculture raisonnée, etc. Il s'agit également d'améliorer l'impact économique du secteur en Hauts-de-France en développant des projets avec les acteurs socio-économiques régionaux concernés. Un certain nombre d'entreprises locales et régionales en ont réalisé la conception, qui intègre des matériaux

écologiques, ce qui l'inscrit pleinement dans la dynamique régionale Rev3.

La Région Hauts-de-France contribue significativement à ce projet d'équipement d'excellence, aux côtés du FEDER, de l'État, du Département du Pas-de-Calais, de la Communauté Urbaine d'Arras, de l'Université d'Artois et de l'INRAE.

### + d'informations

<https://www.hautsdefrance.fr/agronomie-labo-excellence-arrageois/>



## HAUTS-DE-FRANCE LE PROGRAMME « LAIT BAS CARBONE »

*La Région Hauts-de-France, aux côtés de l'interprofession laitière, appuyée par l'Institut de l'Élevage et de divers organismes a mis en place le programme « Lait bas carbone » : une démarche volontaire portée par la filière et ses acteurs.*

Ce projet consiste à apporter aux éleveurs et aux conseillers agricoles des formations, des outils et des méthodes pour appréhender la problématique « énergie, gaz à effet de serre et stockage carbone ». Les objectifs visent à réduire les émissions et à stocker plus de carbone dans les sols, améliorant ainsi la durabilité des systèmes de production. Pour les

exploitations les plus engagées, ces démarches de progrès permettent une réduction moyenne de plus de 15% d'émission CO2 à l'échelle de l'atelier laitier et un volume de 570 tonnes de CO2 évité en moyenne par ferme laitière en Hauts-de-France. Cette aide régionale s'inscrit pleinement dans la dynamique Rev3.



## ÎLE-DE-FRANCE

### PLAN RÉGIONAL POUR UNE ALIMENTATION LOCALE, DURABLE ET SOLIDAIRE

Le Plan régional pour une alimentation locale, durable et solidaire, adopté en 2021 par la Région Île-de-France, a pour objectif de garantir aux Franciliens une alimentation en circuit court, saine, de qualité et accessible à tous.

Dans le prolongement du Pacte agricole adopté en mai 2018, ce plan comprend 66 mesures concrètes réparties en 5 défis pour une Île-de-France comestible.

Le Plan régional pour une alimentation locale, durable et solidaire mobilisera près de 1 Md€ d'ici 2030, notamment pour l'approvisionnement agricole, l'alimentation des lycéens, le développement de la vente directe ou encore les circuits courts.

L'ambition centrale du plan est de relocaliser l'alimentation francilienne au service :

- des consommateurs,
- de la protection de l'environnement,
- de l'emploi,
- du territoire.

#### + d'informations

<https://www.iledefrance.fr/lancement-du-plan-regional-pour-une-alimentation-locale-durable-et-solidaire>



## ÎLE-DE-FRANCE CRÉATION D'UNE ÉPICERIE ITINÉRANTE

De 2018 à 2019, la Région Île-de-France a participé au projet de l'épicerie itinérante « Mes produits des Yvelines » pour promouvoir les produits locaux et de saisons. Ce projet vise à recréer du lien social dans les villages tout en développant les circuits courts : ce sont 720 produits issus de ses 47 partenaires qui sont ainsi vendus sur les routes d'Aubergenville et des alentours.

Le montant total du projet avoisine les 33 000 €, dont un peu plus de 3 000 € proviennent du FEADER.



## LA RÉUNION FEAMPA LE FONDS EUROPÉEN POUR LES AFFAIRES MARITIMES LA PÊCHE ET L'AQUACULTURE

Au travers du FEAMPA, la stratégie d'intervention de la Région Réunion est axée sur la priorité 1 « Favoriser une pêche durable et la conservation des ressources biologiques aquatiques » et la priorité 2 « Encourager les activités aquacoles durables ainsi que la transformation et la commercialisation des produits de la pêche et de l'aquaculture et contribuer ainsi à la sécurité alimentaire dans l'Union ».

### Elle vise notamment à :

- favoriser l'amélioration des conditions d'exploitation des navires (sécurité, conditions de travail à bord...),
- soutenir les investissements dans les ports de pêche et les points de débarquement (machines à glace, balances, potences, boxes...),
- favoriser l'installation des jeunes pêcheurs (aide à l'acquisition d'un navire d'occasion) et des aquaculteurs,
- soutenir les investissements dans les projets de remotorisation des navires,
- soutenir l'ensemble des opérateurs impliqués dans le secteur des produits de la pêche et

de l'aquaculture en contribuant aux équilibres de leurs activités et donc à leur pérennité économique (dispositif PCS),

- soutenir la création et la modernisation des sites de production aquacoles (outils de production, sécurisation des sites, diversification...),
- soutenir la création de nouveaux points de vente de poissons frais locaux, favoriser l'acquisition de nouveaux matériels (découpe, transformation, transport, stockage, pesage),
- promouvoir les pratiques de pêche durable, favoriser les études et recherche sur une meilleure connaissance des stocks et des habitats des espèces pêchées, encourager l'innovation.

**+ d'informations** <https://regionreunion.com/aides-services/article/feampa-le-fonds-europeen-pour-les-affaires-maritimes-la-peche-et-l-aquaculture-volet-regional-reunion-programme-2021-2027>



## MARTINIQUE FAVORISER LA PLANTATION DE HAIES BOCAGÈRES SUR LE TERRITOIRE

À travers l'Appel à Manifestation d'Intérêt, la Martinique s'engage pour la préservation de la biodiversité et la lutte contre l'érosion des sols et le ruissellement, par la plantation de haies bocagères sur son territoire.

La haie bocagère, au-delà de son rôle paysager, contribue aussi au bien-être des animaux d'élevage, en leur apportant abri et ombrage et joue un rôle central dans la lutte contre le changement climatique.

L'opération de plantation est aidée à hauteur de 100% de l'assiette éligible.

**+ d'informations** <https://www.collectivitedemartinique.mq/feader-2014-2022-mesure-4-4-1-appel-a-manifestation-dinteret/>



---

## NOUVELLE-AQUITAINE LE PACTE ALIMENTAIRE

*Avec l'adoption du Pacte alimentaire en décembre 2022, la Région Nouvelle-Aquitaine se mobilise pour relocaliser l'alimentation, assurer une juste rémunération des producteurs, mieux respecter l'environnement et fournir des produits de qualité pour tous.*

Le Pacte regroupe une quinzaine d'acteurs de l'alimentation en Nouvelle-Aquitaine, emmenés par la Région et la préfecture.

Le plan d'actions identifie les outils mobilisables dans la Région et fait travailler l'ensemble des acteurs, notamment sur la question de l'approvisionnement de la restauration collective, avec 5 ambitions à atteindre d'ici 2025 :

- des produits locaux dans tous les circuits de distribution régionaux,
- une formation agricole exemplaire,
- une relation de proximité entre le consommateur et l'agriculteur,
- une priorité aux produits locaux dans la restauration collective publique,
- l'ensemble des territoires impliqués.

### + d'informations

<https://entreprises.nouvelle-aquitaine.fr/actualites/le-pacte-alimentaire-vise-le-local-durable-de-qualite>



---

## NOUVELLE-AQUITAINE IMPLANTATION D'UNE FILIÈRE RÉGIONALE DE HOUBLON

La diversification agricole par l'implantation d'une filière de houblon en Nouvelle-Aquitaine, c'est ce qu'a développé la Région entre 2017 et 2021 ! Une parcelle expérimentale avait d'abord été mise en place avec un programme de formation pour les agriculteurs. Cette parcelle a aussi été mise à la disposition des élèves et étudiants, du lycée agricole aux écoles d'ingénieur.

Le projet vise à relocaliser la production de houblon principalement dans le Lot-et-Garonne, département où les producteurs agricoles sont habitués à la diversification avec une forte présence de la polyculture-élevage mais aussi département parmi les leaders en production biologique. Les producteurs de prune d'ente en difficulté seront particulièrement visés.

Le projet se concentrera sur un objectif de 1 à 3 hectares de houblon par exploitation participante avec une forte mutualisation du matériel (CUMA). Les actions viseront à mettre en place des référentiels technico-économiques, à permettre l'accès aux matériels agricole et végétal, à diffuser et à communiquer les résultats.

Le coût total de ce projet s'élève à près de 500 000€, dont 200 000 € proviennent du FEADER.



---

## NORMANDIE SOUTIEN AUX AGRICULTEURS VOLONTAIRES DANS LE REMPLACEMENT D'HERBICIDES À BASE DE PRODUIT PHYTOSANITAIRE

*Afin d'anticiper au mieux l'éventuel fin d'utilisation du glyphosate en 2022, la Région Normandie et la Chambre d'Agriculture de Normandie ont lancé en mai 2019 un appel à candidature.*

Ce plan expérimental, « Normandie Glyphosate 2021 », a pour objectif de soutenir les agriculteurs volontaires dans le remplacement progressif d'herbicides à base de ce produit phytosanitaire par des méthodes alternatives, dans le cadre d'un contrat de transition sur 2 ans.

37 exploitants tentent l'expérience. La Région mobilise jusqu'à 305 000 euros pour soutenir les agriculteurs volontaires.

**+ d'informations** <https://www.normandie.fr/glyphosate-2-ans-pour-en-sortir>



---

## NORMANDIE DES SOLUTIONS NUMÉRIQUES POUR LES COLLECTIFS AGRICOLES

*Avec le projet « #Agriculturedegroupe2.0 », la Région Normandie innove en donnant des solutions numériques aux collectifs agricoles. En effet, ce projet a réuni entre 2018 et 2022 de nombreux acteurs du secteur, dont une start-up, afin de tester et concevoir des solutions numériques au service des collectifs.*

Conçue comme une boîte à outils dans laquelle chacun y puise selon ses besoins, la plateforme entend répondre aux enjeux majeurs des collectifs : faciliter les échanges et la coordination à distance mais également faire vivre les dynamiques de groupes entre les réunions.

Concrètement, elle permet de partager une photo d'une salle de traite, de participer à un sondage sur la

mise en place d'un mode opératoire alternatif, de proposer à la vente un tracteur dont on n'a plus l'usage, de suivre l'évolution d'expérimentations collectives, d'accéder à des liens vers des ressources ou des outils externes, etc.

Ce projet a coûté près de 140 000 € dont 110 000 € sont la contribution du FEADER.

**+ d'informations** <https://www.normandie.fr/glyphosate-2-ans-pour-en-sortir>





---

## OCCITANIE

### LA RÉGION FACILITE L'ACCÈS AU FONCIER DE SES AGRICULTEURS

*L'accès au foncier est un frein majeur à l'installation des agriculteurs. Afin de faciliter le renouvellement des générations et de permettre aux agriculteurs de bien vivre de leurs métiers, la Région a créé la Foncière agricole Occitanie.*

Un dispositif expérimenté en 2021 et étendu à toute la Région pour soutenir les porteurs de projet. Concrètement, la Région se porte acquéreur de terres agricoles auprès des organismes bancaires et les jeunes agriculteurs peuvent investir dans leurs exploitations.

Lancée par la Région et la Chambre Régionale d'Agriculture d'Occitanie, la Foncière agricole Occitanie

donne la possibilité aux agriculteurs de louer des terres qu'ils ne peuvent acheter. Dans les faits, la Foncière reste propriétaire des terrains pendant une durée de portage de 4 à 9 ans, et l'agriculteur, locataire, peut acquérir les terres à la fin de cette période, sans subir l'inflation.

**+ d'informations** <https://www.laregion.fr/Agriculteurs-la-Region-vous-facilite-l-acces-au-foncier>



---

## OCCITANIE

### INSTALLATION D'UNE AGRICULTRICE EN ÉLEVAGE CAPRIN ET FROMAGERIE

Grâce à la Région, le rêve d'enfant de Natacha Monnier a été exaucé : elle a pu créer son élevage caprin et sa fromagerie. L'installation de cette agricultrice, non-issu du monde agricole, va dans le sens de l'aide au renouvellement des générations d'agriculteurs. Ce projet s'est réalisé fin 2019 et ce sont déjà 60 000 litres de laits qui ont pu être produits en 2021 !

La contribution du FEADER s'élève à 55 000 € pour un montant total qui dépasse les 220 000 €.



---

## PAYS DE LA LOIRE

### LA RÉGION ACCOMPAGNE LES FILIÈRES PÊCHE ET AQUACOLE

*La Région Pays de la Loire accompagne, au travers d'un appel à projets aquaculture annuel qu'elle finance, des projets collectifs, innovants et multi-performants.*

Les actions soutenues visent à améliorer la performance des outils de production des filières pêche et aquacole, préserver les milieux et les espaces aquatiques, et garantir la qualité des produits halieutiques.

Objectif : Acquérir et diffuser de nouvelles connaissances et développer des applications à destination des professionnels de la pêche, de la conchyliculture, de la pisciculture et des autres filières aquacoles.

La Région a, par exemple, financé l'étude de la faisabilité technique et socio-économique d'un modèle innovant de ferme aquacole associant un système recirculé et la valorisation de chaleurs fatales.

#### + d'informations

<https://www.paysdelaloire.fr/les-aides/appel-projets-aquaculture-peche>



---

## PAYS DE LA LOIRE

### LA RÉGION MAINTIENT SON SOUTIEN À L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

*Depuis plusieurs mois, et notamment depuis la fin de la crise de la Covid-19, l'agriculture bio fait face à une baisse significative de la consommation qui plonge les exploitants dans une situation très difficile.*

Afin de ne pas perdre le bénéfice de leur investissement sur le long terme, la Région des Pays de la Loire avait fait le choix d'augmenter le plafond du maintien à l'agriculture biologique de 7 500 € à 10 000€ pour l'année 2022. Cette année encore la Région décide de maintenir cette hausse.

Ainsi plus de 1 700 agriculteurs ligériens bénéficieront de cette revalorisation à 10 000 €.

Cette décision, financée sur fonds régionaux et européens, fournira une aide indispensable à plus de 1 700 agriculteurs, qui ont fait le choix de l'agriculture biologique.



## SUD

### EXPÉRIMENTATION DE LA RÉUTILISATION DES EAUX USÉES TRAITÉES

*Le Président Renaud MUSELIER est particulièrement attentif aux questions environnementales, à travers le Plan Climat « Une COP d'Avance ». Dans ce cadre, la préservation de la ressource en eau face à la sécheresse toujours plus importante et la réutilisation des eaux usées traitées est au cœur des priorités de la Région.*

La Région Sud lancera officiellement en 2023 une expérimentation régionale pour la réutilisation des eaux usées traitées. Cette expérimentation est une 1<sup>ère</sup> en France à l'échelle régionale, en partenariat avec la Société du Canal de Provence (SCP),

l'Université d'Aix-Marseille et la Chambre régionale d'agriculture.

La Région Sud lancera des expérimentations dans différentes configurations, pour différents usages. L'objectif est donc de répondre à ces problématiques en lançant une véritable dynamique régionale en matière de Réutilisation des Eaux Usées Traitées.



## SUD LE PLAN AMANDE

*Le « Plan Amande », voté en décembre 2018, a pour objectif de renforcer la filière amande régionale et de créer de la valeur. Il recouvre divers enjeux : création d'emplois, développement économique, Plan climat, attentes consommateur et approvisionnement local, attractivité touristique (paysage), etc.*

Afin de l'encourager, la Région Sud, dès mars 2019, a mobilisé 2,5 M€ dans le cadre du « Plan Amande ». De la structuration de la filière auprès de France Amande, jusqu'aux aides à la plantation en passant par le développement d'un Signe Officiel de Qualité, l'ensemble des enjeux stratégiques de cette culture sont pris en compte. Depuis 2019 également, la Région a fait le choix de s'appuyer sur l'expertise du terrain et notamment de la Compagnie des Amandes et de l'expertise de la filière amande qui est aujourd'hui un partenaire essentiel dans la mise en œuvre de ce Plan.

Ensemble, elles proposent un modèle économique innovant lequel allie agriculteurs et investisseurs, dans le but d'insuffler une nouvelle dynamique.

#### Un Plan en 5 axes :

1. consolidation de l'interprofession et de la démarche IGP,
2. aides à la plantation,
3. aides à l'investissement dans les outils de transformation aval (casseries collectives),
4. soutien aux projets de recherche et d'expérimentation (nombreux défis techniques à résoudre, notamment pour la production en agriculture biologique),
5. soutien à la modernisation des réseaux hydrauliques.





1 quai de Grenelle, 75015 Paris  
Tel : 01 45 55 82 48 - [contact@regions-france.org](mailto:contact@regions-france.org)  
[www.regions-france.org](http://www.regions-france.org)

**Contact presse** Violaine Hacke - Tel : 06 28 47 53 55 - [vhacke@regions-france.org](mailto:vhacke@regions-france.org)